

Association Solèy Leve – Solidarité avec Haïti

Assemblée Générale du 06 avril 2024

Rapport moral

par Thierry Raoux, président

L'année écoulée depuis notre dernière assemblée générale est une fois encore marquée par une forte dégradation de la situation en Haïti. La plongée du pays dans le chaos semble ne pas devoir s'arrêter. Les gangs imposent chaque jour davantage leur loi, et le projet d'une intervention dirigée par le Kenya apparaît de plus en plus chimérique. Le 12 mars le premier ministre Ariel Henry annonçait sa démission alors qu'il se trouvait bloqué à l'étranger et la confusion est extrême.

De ce fait les conséquences que nous mentionnions il y a un an pour Gentillote sont toujours d'actualité: les projets interrompus, notamment la finalisation de l'installation des logiciels dans la salle informatique, ne peuvent être repris. L'école ne peut compter sur une expertise extérieure pour les réparations des bâtiments endommagés par le séisme du 14 août 2021 (deux ans et demi déjà!). L'accès à la nourriture est toujours compliqué. Enfin la région des Cayes, jusqu'à aujourd'hui relativement épargnée par l'insécurité due aux gangs, est désormais touchée comme le reste du pays par les troubles politiques. Et cette situation conduit à des perturbations importantes du fonctionnement de l'école, les élèves et les professeurs étant certains jours dans l'incapacité de la rejoindre. Ce sont plus que jamais sur le fonctionnement de l'école et de la cantine, que doit porter essentiellement notre accompagnement de l'ASPAG.

Dans ce contexte extrêmement difficile, l'école résiste grâce à l'engagement des habitants (par exemple les parents qui participent au jardin collectif et les mères d'élèves qui s'occupent des achats et de la cuisine pour la cantine), à des soutiens locaux (comme l'association Prodev qui a fourni des sacs de classe aux élèves du primaire) et aux diverses initiatives de Jean Marc Henry, président de l'ASPAG (comme l'intervention de musiciens de la zone qui a permis aux élèves de découvrir trompettes et trombones).

L'école doit bien entendu également beaucoup au soutien des partenaires traditionnels de l'ASPAG. La subvention des Papiers de l'Espoir représente une très grande partie du financement du fonctionnement de l'école et la contribution de la fédération de la Marne du Secours Populaire Français permet le financement du jardin pédagogique, du projet d'élevage de vaches et des animations festives de fin d'année.

Cette année l'ASPAG va bénéficier d'un soutien supplémentaire. Il provient de l'association Solidarité et Fraternité avec les enfants d'Haïti, située à Renazé dans la Mayenne, et que nous connaissons bien. Elle nous a hébergé dans ses locaux de Tabarre, en périphérie de Port au Prince, à notre retour des Cayes lors de chacun de nos séjours à Gentillote. Elle a également déjà apporté une aide directe à Gentillote en 2016 après l'ouragan Matthew. L'origine de ce soutien est un événement dramatique qui a frappé cette association. Le 12 juillet dernier un gang a pris possession sous la menace des armes de sa propriété de Tabarre, qui abritait une école et une crèche. N'étant plus en mesure d'assurer la scolarisation des élèves du

quartier, l'association a décidé de réorienter une partie des fonds qu'elle destinait à cet usage vers deux écoles de leur connaissance. L'une d'elle est l'école de Gentillote. Suite à des discussions menées avec l'ASPAG et Solèy Leve, Solidarité et Fraternité a décidé de consacrer prioritairement cette aide à la pérennisation de la cantine pour l'année scolaire 2023-2024. C'est évidemment une chose terrible que ce soutien résulte de situations aussi tragiques pour des familles de la capitale.

Les liens avec l'ASPAG et les enseignants se maintiennent grâce aux groupes WhatsApp mis en place l'an passé : « Projet bœf » (projet vache) avec les éleveurs de l'ASPAG et « vendredi c'est gentillote » avec les enseignants du primaire.

En France, nous maintenons les contacts avec le Collectif Haïti de France et avec l'association Haïti Futur. Cette dernière nous a permis d'enrichir notre stock d'artisanat en nous en cédant, moyen pour nous de pallier l'impossibilité de nous rendre sur place. Malheureusement nous avons dû renoncer à la vente prévue à l'université en raison d'un renforcement du plan Vigipirate suite à l'assassinat du professeur Dominique Bernard à Arras.

Terminons par la présentation des projets pour l'année 2024.

A Gentillote, nous nous concentrerons sur le fonctionnement de l'école, l'accès à celle-ci pour tous les élèves, et la fourniture de repas grâce à la cantine.

Le financement de la cantine étant assuré pour cette année scolaire par Solidarité et Fraternité, nous consacrerons notre aide aux autres points.

Pour éviter la déscolarisation des élèves de niveau collège (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années) nous avons déjà évoqué l'an dernier la mise en place d'un parrainage de classe, destiné à remplacer les parrainages individuels. Sur le modèle des échanges organisés en 2023 autour des proverbes entre les élèves de la 9^{ème} année et les participants au projet social d'entreprise de Prérequis, nous avons prévu un échange avec la classe de 7^{ème} année sur le thème des personnages de contes. Mais la mise en route est difficile, en particulier en raison des perturbations liées à la situation générale.

Du point de vue du fonctionnement de l'école, nous comptons d'une part reprendre l'équipement des salles de classe (tables, chaises, tableaux...), délaissé depuis quelques années pour faire face aux urgences. D'autre part, nous souhaitons également compléter le fonds de manuels scolaires .

Enfin, nous sommes conscients des difficultés financières des enseignants confrontés à une inflation élevée. La subvention que nous apportons à l'ASPAG ne permet pas de s'engager sur une augmentation des salaires. Nous devons nous efforcer d'attribuer des primes ponctuelles, comme nous l'avons déjà fait.

En France, les actions à renforcer concernent :

- les manifestations publiques : marchés et ventes d'artisanat, rencontres associatives, activités conviviales.
- nos relations avec les institutions et associations partenaires, en participant notamment aux assemblées générales (GESCOD , Papiers de l'Espoir, Haïti Futur, CHF, Solidarité et Fraternité...).
- les outils d'information des adhérents et sympathisants (bulletins, site web, page Facebook, compte Instagram...).

Rapport d'activités *par Lisette Jager, secrétaire*

Ce rapport présente les activités de Solèy Leve entre avril 2023 et avril 2024

Cette année encore les activités sont assez réduites. La situation est toujours désastreuse en Haïti et nous ne pouvons nous y rendre, à moins (sans exagération) de risquer notre vie.

Les contacts avec Gentillote se font donc par WhatsApp, par mail ou par des appels téléphoniques. Les trois groupes WhatsApp dédiés au traitement des justificatifs, au suivi du projet d'élevage (financé par le Secours Populaire) et aux rencontres hebdomadaires sont toujours actifs. Cependant, la situation (manifestations aux Cayes, insécurité ...) rend même ces échanges difficiles.

Le projet de Team Building de l'entreprise d'Élisabeth Bahuaud, autour des échanges de proverbes, est arrivé à son terme en juin et a permis de récolter plus de 2500 €.

Nous n'avons pas participé au forum des associations, par manque de disponibilités des membres.

En novembre, nous avons renouvelé notre stock d'artisanat auprès de Haïti Futur, en espérant faire une vente à la faculté des sciences en décembre. Malheureusement, le plan VigiePirate l'a rendue impossible. Les marchés de Noël étant de moins en moins rémunérateurs, nous y renonçons.

Élisabeth Bahuaud, Thierry Raoux et Ingrid Zmölnig se sont rendus au salon du livre haïtien organisé par Haïti Futur le 2 décembre 2023.

Nous avons maintenu les contacts avec les associations partenaires en France, tout au long de l'année, mais sans aller forcément aux assemblées générales. Les associations avec lesquelles nous sommes en relation suivies depuis longtemps sont les Papiers de l'Espoir, le Secours Populaire Français, Haïti Futur. Il s'y ajoute une association que Thierry et Élisabeth connaissent depuis longtemps : Solidarité Fraternité. Chassés par les gangs de leurs locaux à Port-au-Prince, ils reportent (temporairement) leur aide sur l'ASPAG et une autre association à Limonade. Nous servons d'intermédiaire. Élisabeth et Thierry ont aussi contribué à un projet auprès de Solidarité Monde, qui subventionnait Solidarité et Fraternité.

Pour le calendrier 2024, nous avons choisi le thème du sport. Élisabeth a consulté des fédérations sportives haïtiennes, Ingrid a profité de la pratique sportive de sa sœur, le calendrier évoque le sport de haut niveau, comme des activités de remise en forme plus quotidiennes ou le sport à l'école.

Enfin, mentionnons les activités courantes. Les réunions de bureau se sont tenues comme d'habitude au rythme d'une par mois. Nous faisons aussi un bilan régulier sur les justificatifs de dépenses que nous envoie Jean-Marc Henry.

Rapport Financier

par Elisabeth Bahuaud, trésorière et Carole Royer, trésorière adjointe

| Bilan 2023 | | | |
|--|------------------|---|------------------|
| Charges | | Produits | |
| Report | 0,00 | Report | 18 570,39 |
| Fourniture & Papeterie | 19,48 | Vente de produits finis | 326,00 |
| Frais postaux et frais de télécommunications | 33,05 | Frais postaux et frais de télécommunications (Vente en ligne) | |
| Achats Artisanat, divers, ... | | Cotisations | 220,00 |
| Locations Hébergement web | 132,12 | | |
| Subventions versées ASPAG | 23 000,00 | Dons | 8 068,37 |
| Assurance | 116,10 | Subventions Papier de l'Espoir | 9 000,00 |
| Cotisations (Collectif Haïti de France, GESCOD, Haïti Futur, MVA, Papiers de l'Espoir) | 155,00 | Interêts Compte livret | 403,49 |
| Déplacements, missions et réceptions Péage Autoroute | 23,20 | | |
| Services bancaires Frais bancaires, Frais Virement, Frais Paypal | 260,45 | | |
| Total | 23 739,40 | Total | 36 588,25 |
| 12 848,85 | | | |